



PROGRAMME DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LANCER **DE** **COUTEAUX ET DE HACHES DU 30 au 31 Mai 2020** **CORNILLE 35500**

Lanceuses et lanceurs de France le printemps est là et le mois de Mai approche à grand pas ... Il est grand temps de vous dévoiler les différentes épreuves qui seront appliquées à Cornillé (35500) lors de notre rencontre annuelle.

Accès par voiture: L'entrée de l'aire de lancer se trouve à :
La Chesnais
Zone artisanale des Lavandières
35500 Cornillé

Coordonnées GPS : 48.077447, -1.305136

Les inscriptions seront validées par ordre d'arrivée des bulletins d'inscription dûment complétés (disponibles ci-dessous) à transmettre à Etienne MORINEAU 07 50 25 20 80 ou Pascal BOUCREUX 06 40 39 30 64 par mail uniquement

tiens.morineau@gmail.com ou pascal.boucreux@wanadoo.fr

Le montant de l'inscription de 50 € comprend la participation à l'ensemble des épreuves du Championnat de France, son règlement ainsi que le « repas en commun du Samedi soir » sur place (de 20€) seront à régler par avance avant le 3/05/2020 (pré-inscription obligatoire voir bulletin ci-dessous).

Si un lanceur ne souhaite pas participer à une ou plusieurs épreuves, merci de le signaler lors de son inscription. Afin de distinguer les différents clubs représentés, il est conseillé que chaque participant puisse porter un vêtement à l'effigie de son propre club.

Liste des épreuves :

Les épreuves retenues au programme cette année sont les suivantes : suivant le règlement en vigueur FFLCH.

Lancer conventionnel couteaux (hommes et femmes)

- 3 mètres
- 5 mètres
- 7 mètres
- Mode reculé (3, 4, 5 et 6m ou 3, 4, 5, 6 et 7m)
- Longue distance

Lancer de haches (homme et femmes)

- 4 mètres
- 5 mètres
- 7 mètres
- Mode reculé (4, 5, 7 et 8m ou 4, 5, 7, 8 et 10m)
- Longue distance

Lancer de couteaux instinctif (hommes et femmes)

- Mode reculé sans rotation « no spin »
- [Mode reculé en demi-rotation « Half Spin » \(optionnel si suffisamment de temps\)](#)
- Longue distance sans rotation (no spin)
- [Longue distance en demi-rotation « Half Spin » \(optionnel si suffisamment de temps\)](#)

Épreuves mixtes :

- Duel Cup (dégainé lancer)
- Challenge du Triskell.
- Épreuve de lancer de vitesse.
- Silhouette Couteaux.
- Silhouette Haches.
- Challenge par équipe.

Programme

(L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des changements sur place pour favoriser le bon déroulement des épreuves).

Lancers conventionnels de couteaux :

Règle générale concernant **les lancers couteaux conventionnels** (à rotation) Hommes et/ou Femmes, étant donné la mise en place d'un championnat instinctif des plus complets, toutes les épreuves de lancer en mode « conventionnel » (3, 5, 7 mètres et modes reculés couteaux) **sont soumises à des rotations**

Le lanceur ou la lanceuse devra disposer d'un set de 3 couteaux identiques qu'elle/il utilisera pour toutes les distances de cette épreuve.

3, 5 et 7m conventionnel (3 couteaux d'essai à chaque distance) :

Cette année, vous pourrez effectuer, si vous le souhaitez ces trois épreuves à la suite ou comme habituellement, faire un « break » entre chaque épreuve.

Le cumul des scores réalisés à ces 3 distances permettront de déterminer votre niveau à suivre au mode reculé.

- **Le mode reculé conventionnel - hommes (5 couteaux d'essai, distance au choix) :**
2 niveaux sont proposés :
 - **En-dessous d'un total de 200 points** cumulés lors des épreuves de 3, 5 et 7 mètres, le lanceur se verra proposer l'accès à l'épreuve dite en « mode reculé » aux distances de 3, 4, 5 et 6 mètres.
Soit 4 manches de 12 lancers pour un total de 240 points.
 - **Au-dessus de 200 points** le lanceur se verra proposer l'accès à l'épreuve dite en mode reculé aux distances de 3, 4, 5, 6 et 7 mètres.
Soit 4 manches de 15 lancers pour un total de 300 points.
- **Le mode reculé conventionnel - femmes (3, 4, 5 et 6m) :**
Accès libre au mode reculé sur les distances suivantes (toujours avec les mêmes rotations minimum)
Soit 4 manches de 12 lancers pour un total de 240 points.
- **La championne ainsi que le champion de France 2019 de lancer conventionnel de couteaux** sera désigné(e) en additionnant le total des épreuves à 3, 5, 7 mètres, le mode reculé ainsi que le résultat de la longue distance.

Lancers conventionnels de Haches :

Le lancer de haches hommes et femmes 4, 5 et 7 m :

A nouveau, vous pourrez effectuer si vous le souhaitez, ces trois épreuves à la suite ou comme habituellement, faire un « break » entre chaque épreuve.

Le cumul des scores réalisés à ces 3 distances permettront de déterminer votre niveau à suivre au mode reculé.

Le lanceur ou la lanceuse devra disposer d'un set de 3 haches identiques qu'il utilisera pour toutes les distances de cette épreuve.

- **Le lancer de haches mode reculé - hommes (5 haches d'essai, distance au choix)**
2 niveaux sont proposés :
 - **En-dessous d'un total de 200 points** cumulés lors des épreuves de 4, 5 et 7 mètres, le lanceur se verra proposer l'accès à l'épreuve dite en « mode reculé » aux distances de 4, 5, 7 et 8 mètres.
Soit 4 manches de 12 lancers pour un total de 240 points.
 - **Au-dessus de 200 points** le lanceur se verra proposer l'accès à l'épreuve dite en mode reculé aux distances de 4, 5, 7, 8 et 10 mètres.
Soit 4 manches de 15 lancers pour un total de 300 points.
- **Le lancer de haches mode reculé - femmes (5 haches d'essai, distance au choix)**
1 seul niveau est proposé :
 La lanceuse se verra proposer l'accès à l'épreuve dite en « mode reculé » aux distances de 4, 5, 7 et 8 mètres.
 Soit 4 manches de 12 lancers pour un total de 240 points.
- **La championne ainsi que le champion de France de lancer de haches** sera distinguée en additionnant le total des épreuves à 4, 5, 7 mètres, le mode reculé et la longue distance.

Lancers instinctifs de couteaux (mixtes) :

Le lanceur ou la lanceuse devra disposer d'un set de 3 couteaux identiques qu'il utilisera pour toutes les distances de ces épreuves.

- **Le lancer en mode reculé sans rotation (no spin)** : prise par le manche, aux distances de 3, 4, 5, 6 et 7 mètres selon le même protocole que le mode reculé conventionnel, soit 4 manches de 15 lancers pour un total de 300 points.
- **Une épreuve en mode reculé en demi-rotation (half spin)** : (optionnel si suffisamment de temps) prise par la lame aux distances de 3, 4, 5, 6 et 7 mètres selon le même protocole que le mode reculé conventionnel, soit 4 manches de 15 lancers pour un total de 300 points.
- **La longue distance sans rotation (no spin)** : 3 tentatives par distance, même règle que le lancer LD conventionnel mais le couteau ne doit pas effectuer de rotation pendant son vol pour être validé.
- **La longue distance en demi-rotation (half spin)** : (optionnel si suffisamment de temps) 3 tentatives par distance, même règle que le lancer LD conventionnel mais le couteau ne doit pas effectuer plus d'une demi-rotation pendant son vol pour être validé.
- **Le champion de France de lancer instinctif** sera désigné en additionnant le total de chaque épreuve.

Les épreuves ludiques :

Une épreuve nouvelle la silhouette haches sera proposée cette année, les règles de cette épreuve sont identiques à la silhouette couteaux.

- **Duel Cup et Triskell : pas de changement.**
- **Silhouettes et vitesse :**
Nouvelle formule concernant les finales des épreuves de silhouettes et de vitesse :
Les années précédentes les épreuves de silhouette et de vitesse se déroulaient en deux manches, une première manche qualificative ou était sélectionné les 5 meilleur(e)s lanceurs /lanceuses de la compétition. Elles ou ils s'affrontaient lors d'une deuxième manche et l'addition des deux manches désignait le vainqueur.
Cette année lors de la première manche, les 8 meilleurs lanceurs seront sélectionnés, ils s'affronteront ensuite lors de la phase finale par élimination directe de la manière suivante :
Demi-finale :
 - Le 1er contre le 4ème
 - Le 2ème contre le 3èmeLes vainqueurs seront qualifiés pour les finales respectives.

Pour ces épreuves « silhouette » et « vitesse », afin de limiter au mieux les égalités de la première manche et d'obtenir un classement plus précis de la première à la quatrième place, il est intégré une **épreuve « fil rouge »** :
 - A l'issue de sa prestation, le participant lancera son agrès (couteau ou hache selon la discipline) sur un point dit « mouche » de la cible. La distance entre la mouche et le couteau sera notée au mm près par l'arbitre et sera pris en compte en cas d'égalité pour déterminer le classement des ex-aequo.
 - En cas d'égalité lors des matchs du deuxième tour ... en élimination directe, ce protocole n'est pas appliqué et le match est à rejouer dans les conditions habituellement prévu.
- **Le challenge club :**
Chaque club présentera une équipe de 5 lanceurs qui s'affronteront en Mode Reculé aux Couteaux et Haches.

Chaque équipe choisira un lanceur par agrès et par distance soit 5 lanceurs pour les 5 distances couteaux à 3, 4, 5, 6 et 7 mètres et aux haches à 4, 5, 6, 7 et 8 m (par exemple, un lanceur peut être choisi pour le 3m Couteaux et le 5m Haches ...).

Ce «Challenge duel Club» par élimination verra s'affronter 2 équipes (selon tirage au sort) en deux manches (1 manche Couteaux et 1 manche Haches) verra progresser jusqu'à la finale l'équipe qui totalisera le plus grand nombre de points.

Les clubs qui ne totalisent pas 5 lanceurs pourront se regrouper et/ou recruter des lanceurs non sélectionnés dans le « 5 majeurs » d'autres clubs (un lanceur ne pouvant concourir pour 2 équipes).
Le maître mot de cette dernière épreuve ludique = CONVIVIALITE !!!

L'arbitrage :

Par binôme lanceur – arbitre selon tirage au sort pratiqué par les organisateurs pour toute la durée de la compétition (en évitant des binômes du même club).

Restauration sur place :

Le traditionnel « repas de lanceurs » du Samedi soir sera pris sur place sur réservation (20€).

Une buvette et un stand de restauration seront disponibles sur place tout au long de la compétition.

HORAIRES DES EPREUVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE FFLCH **2020**

Vendredi 29 Mai :

De 14H à 19H : Validation de votre engagement par inscription au greffe et prise de votre numéro de compétitrice/eur

Entraînement ouvert

18H : A.G.E - Assemblée Générale de la FFLCH

Samedi 30 Mai :

8h00 Ouverture entraînement

L'accès aux cibles par binôme est libre et vous pouvez enchaîner les lancers (ex. Couteaux 3m, 5m et 7m tel mode reculé) à suivre, si vous voulez le faire comme à l'entraînement

Idem pour la qualification en longue distance qui ne démarreront tout comme les épreuves instinctives (No Spin, Half-spin dont LD) qu'une fois les lancers couteaux conventionnels 3,5,7m seront terminés

8h30 Briefing

9h00 Ouverture du 3 / 5 / 7 m couteaux

11h00 FIN du 3 / 5 / 7 m couteaux

11h00 Ouverture du 4 / 5 / 7 m haches

14h00 FIN du 4 / 5 / 7 haches

14h00 Ouverture du Mode Reculé Lancer instinctif

15h00 FIN du Mode Reculé instinctif

15h00 Début du Mode Reculé Couteaux (+200pts)

16h00 FIN du Mode Reculé Couteaux (+200pts)

16h00 Début Mode Reculé Haches (+200pts)

17h00 FIN Mode Reculé Haches (+200pts)

18h00 PODIUMS

Dimanche 31 Mai :

8h00 Ouverture entraînement

8h30 Briefing

9h00 Ouverture Mode Reculé Couteaux (-200pts)

10h00 FIN Mode Reculé Couteaux (-200pts)

10h00 Ouverture Mode Reculé Haches (-200pts)

11h00 FIN Mode Reculé Haches (-200pts)

11h00 Ouverture des épreuves « Longue Distance » Couteaux - Haches

11h00 Demies finales et finales Vitesse

12h00 Demies finales et finales Silhouette Couteaux

13h30 Demies finales et finales Silhouette Haches

14h00 Demies finales et finales Duel Cup

14h30 Demies finales et finales Triskell

15h00 CHALLENGE CLUB

17h00 PODIUMS

18H00 Au revoir

Bulletin d'inscription Championnat de France FFLCH 2020 – Les Lames et Vilaine

A transmettre à Etienne ou Pascal tienos.morineau@gmail.com / pascal.boucreux@wanadoo.fr
au plus tôt et avant le **03/05/2020**

Nom / Prénom / Adresse :

.....

Adhérent au club : *E-mail* :

N° Téléphone :

Veillez trouver ci-joint ma participation au(x) :

Championnat de France FFLCH 2020 d'un montant de 50€ (hors repas du Samedi soir)

Repas Samedi soir : Nombres de personnes **adultes** (20€) : __ __ Enfants (12€) :
pré-réservation(s) obligatoire(s) **avant le 03/05/2020**

La participation et le repas du Samedi soir sont à régler par chèque à l'ordre *des Lames et Vilaine*
à l'adresse : Etienne Morineau

7 Avenue d'Helmstedt
35500 Vitré

Ou : Paypal : tienos.morineau@gmail.com ou Paypal.Me/EMorineau

par retour de ce bulletin d'inscription et **avant le 03/05/2020**.

Je ne souhaite pas participer aux épreuves suivantes :

Date et signature :/...../.....